



Carré Vert
45, rue Kléber
92300 Levallois-Perret

FRENCH AMERICAN FOUNDATION - FRANCE

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2024

Forvis Mazars

Société anonyme d'expertise comptable et de commissariat aux comptes à directoire et conseil de surveillance
Capital de 8 320 000 euros - RCS Nanterre 784 824 153

FRENCH AMERICAN FOUNDATION - FRANCE

Association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901

N° Siren : 309 744 944

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2024

A l'assemblée générale de l'association FRENCH AMERICAN FOUNDATION - FRANCE,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association FRENCH AMERICAN FOUNDATION - FRANCE relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2024 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport du trésorier et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres de l'assemblée générale.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

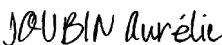
En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Le Commissaire aux comptes

Forvis Mazars

Levallois-Perret, le 6 juin 2025

DocuSigned by:

130CF300E20342D...

Aurélie JOUBIN

Associée

Comptes annuels

French-American Foundation – France

31/12/2024

Ce document contient 27 pages



French-American Foundation – France

Période du 01/01/2024 au 31/12/2024 (Bilan)

Sommaire

0.1	Bilan Actif	3
0.2	Bilan Passif	4
0.3	Compte de résultat	5
1	<i>Annexe</i>	7
1.1	Annexe aux comptes annuels	8



Bilan Actif

French-American Foundation – France

Actif			Au 31/12/2024			Au 31/12/2023
			Montant brut	Amort. ou Prov.	Montant net	
Actif immobilisé	Immobilisations incorporelles	Frais d'établissement				
		Frais de recherche et développement				
		Donations temporaires d'usufruit				
		Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires ⁽¹⁾	23 878	23 878		
		Immobilisations incorporelles en cours	6 000		6 000	6 000
		Avances et acomptes				
	TOTAL		29 878	23 878	6 000	6 000
	Immobilisations corporelles	Terrains				
		Constructions				
		Inst.techniques, mat.out.industriels	32 645	26 829	5 815	8 846
Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes						
TOTAL		32 645	26 829	5 815	8 846	
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés						
Immobilisations financières ⁽²⁾	Participations et créances rattachées					
	Autres titres immobilisés					
	Prêts					
	Autres		4 500		4 500	
TOTAL		4 500		4 500		
Total I			67 024	50 708	16 315	14 846
Actif circulant	Stocks et en cours					
	Créances ⁽³⁾	Créances clients, usagers et comptes rattachés	42 400	15 000	27 400	220 667
		Créances reçues par legs ou donations				
		Autres	37 227		37 227	1 078
		TOTAL		79 627	15 000	64 627
	Divers	Valeurs mobilières de placement				
		Instruments de trésorerie				
		Disponibilités	2 677 015		2 677 015	2 289 364
Charges constatées d'avance ⁽⁴⁾		24 322		24 322	4 821	
Total II			2 780 966	15 000	2 765 966	2 515 930
Frais d'émission des emprunts III						
Primes de remboursement des emprunts IV						
Ecart de conversion Actif V						
TOTAL DE L'ACTIF (I+II+III+IV+V)			2 847 990	65 708	2 782 282	2 530 777
Renvois	(1) Dont droit au bail (2) Part à moins d'un an (brut) des immobilisations financières (3) et (4) Dont à plus d'un an (brut)					

French-American Foundation – France

Passif		Au 31/12/2024	Au 31/12/2023
Fonds propres	Fonds propres sans droit de reprise		
	Fonds propres statutaires	266 054	266 054
	Fonds propres complémentaires		
	Fonds propres avec droit de reprise		
	Fonds propres statutaires		
	Fonds propres complémentaires		
	Écarts de réévaluation		
	Réserves		
	Réserves statutaires ou contractuelles	1 600 000	
	Réserves pour projet de l'entité		1 380 695
	Autres		
	Report à nouveau	489 173	481 333
	Résultat de l'exercice (Excédents ou Déficits)	182 828	227 144
	Situation nette (sous-total)	2 538 056	2 355 228
	Fonds propres consommables		
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées		
Total I		2 538 056	2 355 228
Autres fonds propres	Montant des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
Total I bis			
Fonds dédiés	Fonds reportés liés aux legs ou donations		
	Fonds dédiés	2 254	
Total II		2 254	
Provisions	Provisions pour risques	5 115	1 292
	Provisions pour charges		
Total III		5 115	1 292
Dettes	Emprunts obligataires et assimilés		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit ⁽¹⁾		
	Emprunts et dettes financières diverses ⁽²⁾		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	52 445	59 659
	Dettes des legs ou donations		
	Dettes fiscales et sociales	163 389	113 873
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	321	24
	Instruments de trésorerie		
	Produits constatés d'avance	20 700	700
Total IV		236 855	174 257
Écart de conversion Passif V			
TOTAL DU PASSIF (I+I bis+II+III+IV+V)		2 782 282	2 530 777
Renvois	(1) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques		
	(2) Dont emprunts participatifs		

		Du 01/01/2024 Au 31/12/2024 12 mois	Du 01/01/2023 Au 31/12/2023 12 mois
Produits d'exploitation	Cotisations	714 601	727 916
	Ventes de biens et services		
	Ventes de biens		
	<i>dont ventes de dons en nature</i>		
	Ventes de prestations de service		
	<i>dont parrainages</i>		
	Produits de tiers financeurs		
	Concours publics et subventions d'exploitation		
	Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
	Ressources liées à la générosité du public		
	Dons manuels	27 306	144 237
	Mécénats	893 888	1 016 667
	Legs, donations et assurances-vie		
	Contributions financières		
Charges d'exploitation	Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	25 281	105 338
	Utilisations des fonds dédiés		
	Autres produits	85	2
	TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION I	1 661 162	1 994 162
	Achats de marchandises		
	Variation de stocks		
	Autres achats et charges externes (1)	940 830	1 226 192
	Aides financières	23 706	15 000
	Impôts, taxes et versements assimilés	21 280	18 176
	Salaires et traitements	359 251	335 078
	Charges sociales	138 521	128 130
	Dotations aux amortissements et aux dépréciations	4 789	5 507
	Dotations aux provisions	18 823	26 117
	Reports en fonds dédiés	2 254	
	Autres charges	25 245	55 737
	TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION II	1 534 704	1 809 940
1. Résultat d'exploitation (I-II)		126 457	184 221

		Du 01/01/2024 Au 31/12/2024 12 mois	Du 01/01/2023 Au 31/12/2023 12 mois
Produits financiers	De participations D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé Autres intérêts et produits assimilés Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges Différences positives de change Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	75 581	44 925
	TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS III	75 581	44 925
Charges financières	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions Intérêts et charges assimilées Différences négatives de change Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	6	84
	TOTAL DES CHARGES FINANCIERES IV	6	84
2. Résultat financier (III-IV)		75 575	44 840
3. Résultat courant avant impôt (I-II+III-IV)		202 033	229 062
Produits exceptionnels	Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
	TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS V		
Charges exceptionnelles	Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	321	
	TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES VI	321	
4. Résultat exceptionnel (V-VI)		-321	
Participation des salariés aux résultats VII			
Impôts sur les bénéfices VIII		18 884	1 918
Total des produits (I + III + V)		1 736 744	2 039 087
Total des charges (II + IV + VI + VII + VIII)		1 553 916	1 811 943
EXCÉDENT OU DÉFICIT		182 828	227 144
Évaluation des contributions volontaires en nature			
Contributions volontaires en nature			
Dons en nature			
Prestations en nature			
Bénévolat		97 248	107 125
Total		97 248	107 125
Charges des contributions volontaires en nature			
Secours en nature			
Mises à disposition gratuite de biens			
Prestations en nature			
Personnel bénévole		97 248	107 125
Total		97 248	107 125



French-American Foundation – France

Annexe



Page : 7 / 27



French-American Foundation – France

**Annexe aux comptes
annuels de l'exercice clos le
31 décembre 2024
Montants exprimés en EUR**

Table des matières

1	Description de l'objet social, des missions sociales et des moyens de l'entité	4
1.1	Objet social	4
1.2	Missions sociales	4
2	Description des moyens mis en œuvre et ressources	7
3	Faits caractéristiques d'importance significative, de l'exercice et postérieurs à la clôture	8
3.1	Faits caractéristiques de l'exercice	8
3.2	Faits caractéristiques postérieurs à la clôture	8
4	Principes et méthodes comptables	9
4.1	Principes généraux	9
4.1.1	Changement de méthode comptable	9
4.1.2	Changements d'estimation	9
4.1.3	Corrections d'erreurs	9
4.2	Principales méthodes comptables	9
5	Informations relatives aux postes du bilan	10
5.1	Actif immobilisé	10
5.1.1	État de l'actif immobilisé (brut)	10
5.1.2	Amortissements de l'actif immobilisé	10
5.1.3	Modalités d'amortissements	11
5.1.4	Immobilisations incorporelles	11
5.1.5	Immobilisations corporelles	11
5.1.6	Immobilisations financières	12
5.2	Actif circulant	12
5.2.1	Etat des créances	12
5.2.2	Produits à recevoir	12
5.2.3	Disponibilités	13
5.2.4	Charges constatées d'avance	13
5.3	Tableau des dépréciations de l'Actif non défini.	Erreur ! Signet
5.4	Fonds propres	14
5.4.1	Tableau de variation des Fonds propres	14
5.5	Provisions pour risques et charges	14
5.5.1	Provisions pour engagements de retraite et avantages assimilés	14
5.6	Dettes	15
5.6.1	Etat des dettes	15
5.6.2	Charges à payer	16
6	Informations relatives au compte de résultat	17
6.1	Produits d'exploitation	17
6.2	Résultat exceptionnel	17
7	Autres informations et engagements dont opérations et engagements envers les dirigeants	18
7.1.1	Informations relatives à la rémunération des dirigeants	18
7.1.2	Informations concernant les contributions volontaires	18
7.1.3	Informations relatives à l'effectif	18



French-American Foundation – France

Annexe aux comptes annuels de l'exercice
31 décembre 2024

7.1.4	Information concernant les honoraires du commissaire aux comptes	19
7.1.5	Statut fiscal de l'association	19
7.1.6	Etat séparé des avantages et des ressources provenant de l'étranger	19

1 Description de l'objet social, des missions sociales et des moyens de l'entité

1.1 Objet social

French-American Foundation – France, créée en 1975, est un lieu de débats et d'échanges réguliers pour approfondir les relations entre la France et les États-Unis.

Elle cultive et incarne le dialogue transatlantique au seul service de l'amitié entre les deux pays et les deux peuples au plus haut niveau et dans tous les domaines : politique, diplomatique, militaire, économique, culturel, universitaire et médiatique.

1.2 Missions sociales

La French-American Foundation – France a mis en place différents programmes développés au fil des années tels que les Young Leaders, Young Talents, Cyber Security, Health Initiative et Translation Prize.

- Le programme Young Leaders incarne, au plus haut niveau, le dialogue Transatlantique que promeut la French-American Foundation – France. Chaque année, 10 Français et 10 Américains, âgés de 30 à 40 ans, reconnus non seulement pour leurs réalisations, mais aussi pour leur capacité à inspirer et à agir au service de leur prochain, sont sélectionnés pour leur leadership et leur capacité à impacter. Ces leaders incarnent une vision exigeante et humaine du leadership, mêlant excellence, engagement et impact positif.

Ces participants se distinguent par leurs parcours riches et variés, souvent marqués par des expériences significatives aux États-Unis ou un intérêt profond pour ce pays.

Le jury, composé de personnalités reconnues, privilégie la diversité des profils, sélectionnant des candidats issus de nombreux secteurs : politique, administration, économie, culture, business, sciences, innovation, militaire, ONG, média etc. Cette diversité garantit une promotion éclectique et représentative des talents de la promotion.

- Le programme Cyber Security réunit des experts français et américains issus d'institutions ou d'entreprises pour discuter des nouvelles menaces cyber, des manipulations de l'information sur les réseaux sociaux ainsi que de la question des normes internationales et de régulation.
- Le programme Health Initiative a pour objectif de permettre aux acteurs du monde de la santé et de son environnement de se retrouver et d'échanger sur les bonnes pratiques dans un contexte transatlantique.

- La French-American Foundation – France met en valeur le thème de la culture en organisant des rencontres avec des auteurs, des artistes, mais aussi en créant des partenariats avec des musées, des théâtres et les différents acteurs culturels du moment. Le programme Translation Prize récompense chaque année la meilleure traduction française d'un ouvrage américain publié pour la première fois en France.

La French-American Foundation – France a mis en place différents cycles de rencontres développés au fil des années :

- Les French-American Breakfasts : Créés en 2011 par notre président d'honneur Jean-Luc Allavena (YL 2001), les French-American Breakfasts (FAB) se sont imposés comme le rendez-vous mensuel de référence pour les membres et amis de la French-American Foundation – France. Organisés chaque mois au cœur de Paris, ces événements rassemblent entre 150 et 200 participants autour d'un invité français ou américain, choisi pour son expertise, son rayonnement ou son rôle clé dans un domaine d'intérêt transatlantique.
- Le cycle #NewWorldNewLeaders : depuis plusieurs décennies, Lazard joue un rôle central dans l'écosystème de la French-American Foundation, à Paris comme à New York. En 2021, à l'occasion des 40 ans du programme emblématique Young Leaders, cette collaboration s'est renforcée avec le lancement du cycle de réflexion #NewWorldNewLeaders, dont Lazard est le partenaire exclusif. Imaginé pendant la pandémie de Covid-19, ce programme transatlantique explore les multiples dimensions du leadership : ce qu'il a été, la manière de l'incarner en temps de crise, son avenir dans un monde en mutation, et surtout son impact sur une société en quête de sens.
- Le dîner annuel : Moment phare de l'année, le Dîner de Gala de la French-American Foundation – France incarne depuis 2015 l'essence même des valeurs transatlantiques qui guident notre mission. Cet événement prestigieux réunit chaque année entre 500 et 700 convives dans des lieux parisiens emblématiques, tels que la Galerie des Batailles du Château de Versailles ou le Palais de Chaillot, offrant un cadre majestueux et unique à cette soirée exceptionnelle.

Le Dîner de Gala accueille des invités d'honneur de renommée mondiale, issus des sphères politique, économique, culturelle ou académique, qui incarnent les valeurs de coopération et de dialogue entre la France et les États-Unis. Ce moment privilégié permet à la communauté de la Fondation – ministres, diplomates, dirigeants d'entreprises, journalistes et amis de la Fondation – de se réunir et d'écouter une personnalité inspirante partager sa vision et son parcours.

- Les Spécial Events : tout au long de l'année, la French-American Foundation – France organise des événements exclusifs en petit comité, offrant un cadre unique pour échanger avec des personnalités françaises et américaines sur des sujets stratégiques et d'actualité. Ces rencontres, conçues pour approfondir des thématiques majeures de la relation transatlantique, rassemblent des leaders d'opinion, experts et acteurs clés de divers secteurs.

Les Special Events de la French-American Foundation – France abordent des thématiques variées, allant de la politique aux affaires, en passant par le sport et la culture.

- Les Young Leaders Perspectives, rendez-vous hebdomadaires sous format de webinaire rassemblent deux Young Leaders, français et américain, autour de différentes thématiques.

2 Description des moyens mis en œuvre et ressources

L'association est administrée par un comité exécutif, composé du Président de l'association, de quatre vice-Présidents, d'un Trésorier, de six autres membres exécutifs, de quatre Présidents d'honneur et de plusieurs membres.

Le siège social de l'association réunit :

- Une Directrice Générale,
- Une Directrice des programmes,
- Une responsable de programmes,
- Une responsable administrative et financière,
- Une Office Manager.

Les ressources annuelles de l'association comprennent essentiellement les cotisations, souscriptions et participations de ses membres et partenaires, le produit de manifestations, le produit de libéralités.

3 Faits caractéristiques d'importance significative, de l'exercice et postérieurs à la clôture

3.1 Faits caractéristiques de l'exercice

Le Gala de la French-American Foundation a eu lieu le 09 octobre 2024 au Pavillon Gabriel à Paris.

Le séminaire des Young Leaders 2024 a eu lieu du 22 au 27 octobre 2024 à Miami en Floride.

3.2 Faits caractéristiques postérieures à la clôture

Aucun fait caractéristique d'importance significative n'est à signaler postérieurement à la clôture de l'exercice.

4 Principes et méthodes comptables

4.1 Principes généraux

Les comptes annuels de l'association pour cet exercice clos ont été arrêtés conformément aux dispositions du code de commerce, aux dispositions spécifiques applicables du règlement ANC 2018-06 et, à défaut d'autres dispositions spécifiques, à celles du règlement ANC 2014-03 relatif au plan comptable général.

4.1.1 Changement de méthode comptable

L'Association n'a effectué aucun changement de méthode comptable.

4.1.2 Changements d'estimation

L'Association n'a effectué aucun changement d'estimation ayant un impact significatif.

4.1.3 Corrections d'erreurs

L'Association n'a constaté aucune correction d'erreur significative.

4.2 Principales méthodes comptables

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes, comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

L'évaluation des éléments inscrits en comptabilité a été pratiquée par référence à la méthode des coûts historiques.



5 Informations relatives aux postes du bilan

5.1 Actif immobilisé

5.1.1 État de l'actif immobilisé (brut)

Situations et mouvements	31/12/2023	+	-	31/12/2024
Rubriques	Valeur brute à l'ouverture de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur brute à la clôture de l'exercice
Frais d'établissement				-
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires	23 878			23 878
Autres immobilisations incorporelles	6 000			6 000
Total Immobilisations incorporelles	29 878	0	0	29 878
Terrains				-
Constructions				-
Install. techniques, matériel, outillage	30 886	1 759		32 645
Immobilisations corporelles en cours				-
Total Immobilisations corporelles	30 886	1 759	0	32 645
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières		4 500		4 500
Total Immobilisations financières		4 500		4 500
Total	60 764	6 259	0	67 024

5.1.2 Amortissements de l'actif immobilisé

Situations et mouvements	31/12/2023	+	-	31/12/2024
Rubriques	Valeur brute à l'ouverture de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur brute à la clôture de l'exercice
Frais d'établissement				-
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires	23 878			23 878
Autres immobilisations incorporelles				-
Total Immobilisations incorporelles	23 878	0	0	23 878
Terrains				-
Constructions				-
Install. techniques, matériel, outillage	22 039	4 790		26 829
Total Immobilisations corporelles	22 039	4 790	0	26 829
Total	45 917	4 790	0	50 708

5.1.3 Modalités d'amortissements

Type d'immobilisation	Mode	Durée d'amortissement
Logiciels et progiciels	Linéaire	1 an
Site internet	Linéaire	1 an
Installations et agencements	Linéaire	2 ans
Matériel informatique	Linéaire	3 ans
Mobilier de bureau	Linéaire	5 ans

5.1.4 Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement ou à leur coût de production.

Une dépréciation est comptabilisée quand la valeur actuelle d'un actif est inférieure à la valeur nette comptable.

5.1.4.1 Principaux mouvements

Aucun mouvement sur l'exercice 2024 n'a été constaté concernant les immobilisations incorporelles.

5.1.5 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement ou à leur coût de production.

Une dépréciation est comptabilisée quand la valeur actuelle d'un actif est inférieure à la valeur nette comptable.

5.1.5.1 Principaux mouvements

Les principaux mouvements sur l'exercice 2024 s'expliquent par l'acquisition d'un ordinateur (Apple – MacBook) pour 1 789 euros.

5.1.6 Immobilisations financières

Il s'agit d'un dépôt de garantie de 4 500 euros des nouveaux locaux de la French-American Foundation – France.

5.2 Actif circulant

5.2.1 Etat des créances

Créances	Montant brut	Liquidité de l'actif	
		Échéance à moins d'1 an	Échéance à plus d'1 an
Créances de l'actif immobilisé			
Créances rattachées à des participations			
Prêts (1)			
Autres			
Créances de l'actif circulant	103 949	103 949	
Créances clients et comptes rattachés	42 400	42 400	
Autres créances	37 227	37 227	
Charges constatées d'avance	24 322	24 322	
Total	103 949	103 949	

(1) Prêts accordés en cours d'exercice
Prêts récupérés en cours d'exercice

Toutes les créances de l'actif circulant ont une échéance inférieure à un an.

5.2.2 Produits à recevoir

Néant.

5.2.3 Tableau des dépréciations de l'Actif

Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur actuelle d'une créance est inférieure à sa valeur nette comptable.

Situations et mouvements	A	B	C	D
Rubriques	Valeur brute à l'ouverture de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur brute à la clôture de l'exercice
Immobilisations incorporelles	-			-
Immobilisations corporelles	-			-
Stocks				-
Créances	25 000	15 000	25 000	15 000
Immobilisations financières				-
Total	25 000	15 000	25 000	15 000

5.2.4 Disponibilités

Les disponibilités s’élèvent à 2 677 015 euros au 31 décembre 2024 et se composent :

- D’un compte bancaire LCL pour 363 502 euros ;
- D’un compte bancaire LCL en dollars pour 2 665 euros ;
- D’un livret A pour 81 708 euros ;
- De comptes à termes pour 2 200 818 euros ;
- D’intérêts à recevoir pour 28 227 euros ;
- D’une caisse pour 94 euros.

Les comptes à terme ont permis de réaliser durant l’exercice des produits financiers de 75 581 euros,

5.2.5 Charges constatées d’avance

Les charges constatées d’avance s’élèvent au 31 décembre 2024 à 24 322 euros et sont liées principalement à des charges d’exploitation (loyers des locaux et divers abonnements).

5.3 Fonds propres

Une ressource destinée à renforcer les fonds propres à raison d’une stipulation du tiers financeur, du testateur ou du donateur le cas échéant, est comptabilisée en fonds propres avec ou sans droit de reprise.

5.3.1 Tableau de variation des Fonds propres

Libellés	31/12/2023	Affectation du résultat	Augmentation	Diminution	31/12/2024
Fonds propres sans droit de reprise	266 054	0	0	0	266 054
Fonds propres statutaires	266 054				266 054
Fonds propres complémentaires					-
Fonds propres avec droit de reprise					
Réserves	1 380 695	219 305	0	0	1 600 000
Réserves statutaires ou contractuelles					-
Réserves pour projet de l'entité	1 380 695	219 305			1 600 000
Autres réserves					-
Report à nouveau	481 333	7 840			489 173
Résultat de l'exercice	227 144	-227 144	182 828		182 828
Situation nette	2 355 228	0	182 828	0	2 538 056
Fonds propres consommables					
Subventions d'investissement					-
Provision réglementés					
Total	2 355 228	0	182 828	0	2 538 056

Le résultat de l'exercice 2023 de 227 144 euros a été affecté pour 219 305 euros en réserves et 7 840 euros en report à nouveau conformément à la décision de l'assemblée générale du 27 juin 2024.

5.4 Provisions pour risques et charges

5.4.1 Provisions pour engagements de retraite et avantages assimilés

La provision pour indemnité de fin de carrière comptabilisée pour 5 115 euros a été calculée à partir des hypothèses suivantes :

- Age théorique de départ : 65 ans,
- Taux d'actualisation : 3,31 %,
- Taux d'évolution des rémunérations : 1 %.

Ce calcul, effectué sur la base de la Convention Collective Nationale de l'Animation, porte la provision au 31 décembre 2024 à un montant de 5 115 euros charges sociales et fiscales patronales comprises de 48 %.

Situations et mouvements	31/12/2023	+	-	31/12/2024
Rubriques	Valeur à la clôture de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur à la clôture de l'exercice
Provision pour départ à la retraite	1 292	3 823		5 115
Total	1 292	3 823	0	5 115

5.5 Dettes

5.5.1 Etat des dettes

Dettes	Montant brut	Degré d'exigibilité du passif		
		Échéance à moins d'1 an	Échéance à plus d'1 an	Échéance à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 2 ans au maximum à l'origine				
- à plus de 2 ans à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers				
Dettes fournisseurs	52 445	52 445		
Dettes fiscales et sociales	163 389	163 389		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		-		
Autres dettes	321	321		
Produits constatés d'avance	20 700	20 700		
Total	236 855	236 855	0	0

Toutes les dettes sont d'échéance inférieure à un an.

5.5.2 Charges à payer

Charges à payer	Montant brut
Fournisseurs	22 320
Factures non parvenues	22 320
RRR à accorder et autres avoirs	
Personnel	70 820
Congés payés	45 337
Charges sociales sur congés payés	25 483
Autres dettes fiscales et sociales	18 884
Personnel	
Organismes sociaux	
Etat	18 884
Autres dettes	321
Intérêts courus	
Total	112 344

Les charges à payer de l'exercice s'élèvent à 112 344 euros.

Ces charges se décomposent comme suit :

- Les factures fournisseurs non encore parvenues au 31 décembre 2024 pour un montant de 22 320 euros ;
- Les dettes sociales relatives aux congés et charges sur congés à payer aux salariés et organismes sociaux pour 70 820 euros ;
- Les dettes fiscales pour impôt sociétés à taux réduit sur les produits financiers pour 18 884 euros ;
- Des pénalités de retard à payer aux URSSAF du mois de novembre 2024 pour 321 euros.

5.5.2.1 Produits constatés d'avance

Les produits constatés d'avance d'un total de 20 700 euros portent sur des cotisations 2025.



6 Informations relatives au compte de résultat

6.1 Produits d'exploitation

Produits d'exploitation	2024	2023
Cotisations	714 601	727 916
Dons	27 306	144 237
Participations programmes (Mécénats)	893 888	1 016 667
Reprises de provisions	25 000	105 080
Transferts de charges	281	258
Produits divers	85	2
Total	1 661 162	1 994 161

6.2 Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel s'élève à – 321 euros et s'explique exclusivement par une pénalité de retard à payer sur la DSN URSSAF de novembre 2024.

7 **Autres informations et engagements dont opérations et engagements envers les dirigeants**

7.1.1 Informations relatives à la rémunération des dirigeants

Dans le respect de l'article 20 de la loi du 23 mai 2006, relative au volontariat associatif et à l'engagement éducatif, l'association n'a comptabilisé en charges aucun montant de salaires correspondant aux rémunérations brutes des dirigeants pour la période du 1^{er} janvier 2024 au 31 décembre 2024.

7.1.2 Informations concernant les contributions volontaires

Afin d'assurer l'ensemble de ses missions, l'association a bénéficié de l'engagement gratuit d'administrateurs et de bénévoles. L'association a mis en place un processus d'identification des temps passés pour l'organisation des programmes et des rencontres, à l'exclusion des temps passés par les administrateurs dans le cadre de leur mandat de gestion de l'association (comités et séances plénières).

En 2024, le cumul des temps passés valorisés pour chaque bénévole sur la base d'un coût moyen d'intervention s'élève à 97 248 euros.

7.1.3 Informations relatives à l'effectif

Catégories	Personnel salarié
Cadres	2
Employés et agents de maîtrise	3
Total	5

7.1.4 Information concernant les honoraires du commissaire aux comptes

	Montant
Au titre de la mission de contrôle légal des comptes	10 200
Au titre des conseils et prestations de services entrant dans les diligences directement liées à la mission de contrôle légal	
Honoraires totaux	10 200

7.1.5 Statut fiscal de l'association

L'association n'est pas assujettie aux impôts commerciaux.

Elle est redevable de 18 884 euros au titre de l'impôt sociétés au taux réduit de 24% sur les produits financiers encaissés des comptes à terme.

7.1.6 Etat séparé des avantages et des ressources provenant de l'étranger

Etat du contributeur	Montant total des avantages et des ressources
ÉTATS-UNIS	62 202
MONACO	10 000
ROYAUME-UNI	20 200
SUISSE	600
Total	93 002

La version détaillée de l'état séparé des avantages et des ressources provenant de l'étranger que l'association doit établir en application de l'article 434-1 du règlement ANC n°2022-04 est mise à la disposition du public au siège de l'association.

RYDGE Conseil vous accompagne dans vos différents projets professionnels.

A large teal diagonal bar that starts from the bottom left and extends towards the top right, partially overlapping the text and logo.

**Éclairer
Entreprendre
Réussir**

rydge.fr

 **RYDGE Conseil**

RYDGE Conseil, Société par actions simplifiée et société d'expertise comptable, inscrite au Tableau de l'Ordre à Paris sous le n° 14 00024167 01, au capital social de 1 000 000 €, ayant son siège social sis Tour EQHO, 2 avenue Gambetta, CS 60055, 92066 Paris La Défense Cedex, immatriculée au Registre National

Crédits photos : Getty Images, iStock, Shutterstock, Adobe Stock, tous droits réservés.